

18.06.2020 - 07:15 Uhr

Communiqué ad-hoc BLS: Horst Johner nommé chef du personnel



Horst Johner devient chef du personnel et membre de la direction

BLS a élu Horst Johner au poste de chef du personnel. Il succède à Franziska Jermann, qui se retire après dix ans pour se concentrer sur des missions spéciales au sein de l'entreprise.

Horst Johner prendra ses fonctions de chef du personnel et de membre de la direction de la BLS SA le 1er octobre 2020. Il assume depuis 2017 la même fonction au Centre hospitalier du Haut-Valais, où il est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie dans le domaine des ressources humaines. En tant que chef de projet pour l'ensemble de l'Hôpital du Valais, il est également responsable de divers projets RH stratégiques.

Avant cela, Horst Johner a occupé pendant 30 ans divers poste au service des ressources humaines de Lonza, où il a été en dernier lieu responsable des services RH pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique. Il a, durant cette période, acquis une expérience très complète de la gestion du personnel: il a assumé des tâches hiérarchiques, des activités de conseil et de formation ainsi que la direction de projets complexes en Suisse et à l'étranger. Il est conscient des défis que représente le service par roulement pour le personnel et les supérieurs hiérarchiques. Il a collaboré de nombreuses années de manière constructive avec les syndicats.

Technologue en production chimique et pharmaceutique de formation, Horst Johner a suivi diverses formations continues en gestion d'entreprise. Il est diplômé de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse en direction des ressources humaines. Né en 1971 et originaire de Naters (Haut-Valais), il vit à Thoune.

Le conseil d'administration et la direction félicitent Horst Johner pour son élection et se réjouissent de travailler avec lui.

Cordialement

Stefan Dauner Porte-parole

Service de presse BLS media@bls.ch

Medieninhalte



 $\label{thm:presseportal.ch/fr/pm/100001848/100850114} Diese \ Meldung \ kann \ unter \ \underline{https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001848/100850114} \ abgerufen \ werden.$